

# Courrier Fédéral

N° 493

du 25.06.16 au 01.07.16



Adresse du site  
de la FTM-CGT  
<http://www.ftm-cgt.fr>



Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



## ■ EN DIRECT DU CEF

Compte rendu de la réunion du 16 juin 2016

pages 2 à 8

Courrier Fédéral  
Fédération des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433  
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19  
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>  
courriel : communication @ ftm-cgt.fr

Directeur de publication : F. Sanchez  
Rédactrice en chef : L. Buchheit  
Rédactrice : M. Vergnol  
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,  
Prix : 0,63 euro  
Abonnement annuel :  
29,61 euros

Commission paritaire  
0418 S 06 474  
Imprimé par nos soins



**Denis Leblanc**  
Membre du Bureau fédéral



# En direct du CEF

du 16 juin 2016

## L'ampleur de la mobilisation inquiète

La CGT, en intersyndicale, ses militants ont su, dès le 9 mars, créer les conditions de fortes mobilisations. La CGT peut en être fière. La mobilisation contre le projet de loi travail, soutenue majoritairement par l'opinion publique, déstabilise patronat et gouvernement.

## Les enjeux sont énormes

Les différents ANI, les lois Rebsamen et Macron de ces dernières années, ont été autant de coups portés au monde du travail. Si les pressions et répressions sont aussi fortes, c'est que les enjeux sont très lourds.

Depuis trente ans, toutes les options du néolibéralisme censées doper la croissance et l'emploi ont été administrées à notre pays ; c'est ce qu'ils appellent la «nouvelle gouvernance d'entreprise ou la nouvelle gestion

publique», niant toutes différences entre le public et le privé, la réforme des normes comptables, l'institution d'une monnaie hors contrôle politique, l'effacement des frontières commerciales du marché européen... Et bien sûr, la déconstruction du droit du travail, objet d'interventions législatives incessantes et source première de l'obésité du Code du travail. Les seules dispositions de la loi Macron démantelant le repos dominical l'ont alourdi de 5 pleines pages du journal officiel.

## Nous refusons ces politiques d'austérité et de dérèglementation

Sous prétexte d'économie, le diktat de la Commission Européenne, veut faire payer aux plus modestes les marges des entreprises et les dividendes. Le chômage bat des records, il frappe tout le monde [et les jeunes

deux fois plus], les femmes, les plus anciens. L'exemple du CICE est à ce titre significatif. Sous prétexte d'un coût du travail élevé, déjà 31 milliards d'argent public ont été versés aux entreprises et dix milliards sont à venir. Tout le monde est en capacité de mesurer leur efficacité sur la courbe du chômage.

## Nous construisons un rapport de forces qui allie contestation, mobilisations, propositions, négociations

Cette démarche pose l'obligation de la mise en œuvre de la démocratie sociale dans les entreprises et établissements, car la citoyenneté doit pouvoir s'exprimer sur les lieux de travail. La présence de l'organisation syndicale dans chaque entreprise, quel que soit le nombre de salariés, est un paramètre indispensable de la démocratie sociale. S'ajoute à cela la place de l'organisation syndicale ou des organisations syndicales dans les décisions stratégiques de l'entreprise et dans la vie de la cité et des agglomérations. Il ne suffit pas de mettre à toutes les sauces le dialogue social pour qu'il existe.

La démocratie est la coexistence de la démocratie politique et de la démocratie sociale. C'est ce qui fonde aussi la République. Deux champs différents mais indispensables, afin que l'ensemble des citoyens, des salariés soient acteurs et décideurs. L'acte démocratique ne se résume pas qu'au vote. C'est la mise en œuvre d'un processus alliant la participation au débat, à l'exigence de rendre des comptes, à l'exigence de transparence, à la prise de décisions collectives.



Après un travail de restauration, la toile de J. Amblard «La femme à la presse» a été installée dans le patio du siège de la CGT à Montreuil. A l'occasion du CEF, la Fédération et l'UFM l'ont inaugurée jeudi 16 juin.

## La CGT a d'importantes responsabilités

Le 51<sup>e</sup> congrès de la CGT, durant lequel les délégués se sont prononcés pour la lutte et pour gagner le retrait du projet de loi travail aujourd'hui, nous confère à tous les niveaux de la CGT d'importantes responsabilités. Depuis début mars, la participation aux actions s'élargit au fil des initiatives, des manifestations avec une rotation des manifestants en grève. Cela révèle la volonté d'agir mais aussi la préoccupation de perdre le moins possible de salaire, du fait de l'aggravation des conditions de vie. Dans cette phase de l'action, nous devons continuer à réfléchir pour une stratégie d'action visant à l'élargissement de la mobilisation. Si la population et la très grande majorité des salariés sont contre la loi El Khomri, il ne faut toutefois pas sous-estimer le déferlement médiatique et ses effets dans l'état d'esprit des salariés. Nous devons redoubler d'explications, mobiliser au maximum nos élus, nos militants, nos syndiqués pour aller à la rencontre des salariés, pour discuter, confronter nos points de vue, leur donner des arguments et les inciter à se mobiliser et, au final passer du mécontentement à l'action. Il demeure beaucoup de secteurs où toutes les forces de la CGT ne sont pas impliquées.

## Elargir nécessite courage et persévérance

Les blocages ne peuvent suffire si nous ne parvenons pas à réduire les productions voire les arrêter dans les entreprises. Cela implique de réfléchir partout comment faire avec les salariés pour bloquer ce qui est stratégique dans le fonctionnement des entreprises, de la vie économique locale ou départementale. Après 3 mois de lutte, poursuivre la mobilisation va nécessiter beaucoup de persévérance. Tous les salariés n'ont pas une perception claire du pourquoi des luttes en cours, de ce que contient le projet du gouvernement et des liens avec la politique de l'Union Européenne. La situation de la Grèce doit attirer notre attention sur la façon dont le capital avec la complicité des dirigeants des pays qui pilotent l'UE, a imposé une régression générale au peuple de ce pays. Leurs objectifs politiques, pour les salariés et le peuple de France, sont de même nature qu'en Grèce ou au Portugal et en Espagne. Le projet

intitulé «loi travail» a pour principal but de substituer au droit collectif, des accords d'entreprises qui seraient imposés aux salariés dans un contexte de précarisation de masse du salariat et de remise en cause des droits et moyens du syndicalisme. Le projet de loi cristallise une énorme accumulation de colère, de rancœurs face au gouvernement et au patronat. La nouveauté, c'est le retour de la jeunesse dans l'action collective, les débats avec les salariés, les retraités, les privés d'emploi, qui modifient la nature des échanges et de l'engagement. Un gouvernement qui s'attaque frontalement à la CGT, qui recourt à la répression, à l'utilisation des forces policières, aux poursuites en justice, qui instrumentalise les casseurs n'est autre qu'un gouvernement aux abois !

## Les 7 organisations syndicales dans le mouvement organisent une votation citoyenne

C'est un outil supplémentaire pour aller au débat et faire connaître nos

propositions pour un Code du travail du 21<sup>ème</sup> siècle. La fin du scrutin a été fixée au 28 juin. Un nombre impressionnant de bureaux d'élections sont déclarés. Dans nos entreprises et nos départements, des camarades veillent au bon fonctionnement de cette initiative. Face à ce rejet massif de la part des salariés et de l'opinion publique, combien de temps le gouvernement va-t-il encore rester sourd aux légitimes revendications du monde du travail ?

## Deux nouvelles journées d'actions sont programmées les 23 et 28 juin

Faisons en sorte que celles-ci soient dans la dynamique du 14 juin et qu'on n'entende plus parler d'essoufflement. Le 17 juin, Philippe se rendra chez El Khomri avec comme mandat le retrait du projet de loi et fort de cette journée historique de mobilisation dans la période.



## Discussion

**Grégory Khiati.** Le 14 juin, il n'a pas été possible pour tous de venir à Paris. Dans l'Ain, il y a eu rassemblement à Bourg-en-Bresse avec votation citoyenne. Un million de manifestants à Paris, ça regonfle et ça légitime la revendication du retrait de la loi. Cependant, demande-t-on encore le retrait complet ou d'articles ? Les militants veulent que la CGT se positionne clairement car je crains une incompréhension.

**Grégory Lewandowski.** Le 14 est un succès, mais chez Thalès on a du mal à faire venir aux manifestations, de passer du rejet de la loi à l'adhésion au mouvement. Les salariés semblent compter sur nous plutôt que de compter sur eux-mêmes. Comment faire ? Il y a certes la votation citoyenne, mais même là le taux de participation n'est pas suffisant. Une des solutions est de faire le lien entre le général et le particulier. Par exemple, Thalès se porte bien et on peut expliquer que même dans cette situation la nouvelle loi permettrait de licencier. Le dernier tract de la Fédération est très bien car il donne des propositions.

**Laurent Trombini.** Il faut partir du vécu aussi en définissant des revendications propres. Le rapport de forces patine encore. Comment faire ? On ouvre chez Thalès une négociation sur l'emploi et la croissance. Nous avons



besoin d'aborder davantage nos propositions alternatives, engager la votation. Il semblerait que des syndicats soient contre. Il faut expliquer que c'est au travers de ces votations qu'on va au contact des salariés. Les caisses de solidarité marchent bien. Il y a des collectes au drapeau qui sont reversées à la caisse de solidarité confédérale. Concernant les négociations de branche, elles ont commencé sur la méthodologie et sont importantes. Pour l'UIMM, la réunion de lundi devait être conclusive. Or, ce que nous avons porté avec les autres organisations syndicales les a mis en difficulté. Le fait que nous ayons des rencontres avec elles en amont des plénières, nous permet d'avoir des interventions au nom de tous. Les autres syndicats reprennent nos arguments. Le patronat est donc reparti avec son projet. Le 27, il est prévu une nouvelle réunion avec un contenu nouveau et le rapport de forces nous permet d'avancer. Dans cette négociation, il faut mesurer que la CFDT est proche de nous. Il faut avoir la démarche de les solliciter. Sur l'emploi, le patronat repousse aussi la négociation à cause de la lutte au niveau national.

**Eric Robillot.** Nous sommes confrontés à un danger démocratique avec une presse privée détenue à 90% par sept milliardaires. J'invite donc à diversifier notre revue de presse CGT. On doit distribuer nos tracts, organiser des votations citoyennes, des barrages filtrants pour donner nos infos. Pour durer, il faut aussi de l'argent pour soutenir les grévistes... Des choses m'inquiètent sur la démocratie. L'exécutif passe sur le législatif par l'utilisation du 49-3. Hollande s'est fait élire sur des mensonges et il y a un durcissement sur les manifs qu'ils parlent d'interdire...

**Jérôme Lettry.** Il y a à la fois un ancrage des luttes dans les boîtes, mais aussi un taux de participants aux manifs inférieur à ce qu'il pourrait être. Le collectif Jeunes Métallos de Grenoble est très actif. Quand on nous a traité de terroristes, il y a eu de saines réactions comme l'ouverture des péages d'autoroutes ou une action de votation chez Radial, l'entreprise de Gattaz. Lors des collectes, un retraité a fait un chèque de solidarité de 5000 euros, cela a permis de payer un car pour manifester à Paris. Pour ce qui concerne l'info alternative, il faut penser à utiliser internet et les réseaux sociaux.

**Amar Ladraa.** Il est maintenant important d'imaginer les suites. Dans un premier temps, il a fallu ancrer le mouvement dans la durée, ce qui a été fait malgré le rouleau compresseur. Comment monter d'un cran pour gagner ?

En Alsace, nous avons eu cette réflexion. Pourquoi ne pas aller vers des initiatives dans les zones industrielles avec l'interpro. Nous avons réalisé des actions coup de poing de ce type avec les UL. Nous en sommes à la cinquième opération et cela porte ses fruits. Nous ciblons aussi prochainement la Smart. Il faut voir comment apporter continuellement au mouvement.

**Sylvain Werner.** Il y a eu des difficultés et des débats pour la préparation de l'action à Paris avec l'UD qui voulait rester sur Strasbourg. Nous avons pourtant mobilisé 250 métallos et ce sont eux qui impulsent. Des non-syndiqués sont aussi venus manifester et constatent le niveau de l'intox sur les manifs. Des militants CFDT aussi sont venus en se plaignant que dans leur organisation rien n'est décidé démocratiquement. Par contre, on ne voit guère de mobilisation chez FO... Concernant la solidarité financière, c'est maintenant qu'on doit agir...

**Daniel Pellet Robert.** Pour apprécier la situation, il faut regarder en arrière. Depuis des semaines, 59% de la population restent contre le projet de loi. On a remarqué que la participation de FO à la manif de Paris est plus importante qu'auparavant. Jamais nous n'avions, avant cela, été capables de mettre un million de personnes dans la rue sans la CFDT. Lors de cette manif, j'étais en tête avec les syndicalistes européens. Cela fait suite au congrès IndustriAll où la CFDT a fait l'apologie de la loi travail. Lorsque la CGT est intervenue après, expliquant le contenu, nous avons été largement soutenus car la loi travail française ressemble à toutes celles en Europe. Nous ne sommes pas isolés. Le mouvement associatif se mobilise aussi, à l'image du président des Mutuelles de France... Enfin, nos amis de Unite (Grande Bretagne) ont alerté contre l'impact social du Brexit. Le 9 septembre, nos amis européens seront présents pour parler des conséquences des différentes lois travail en Europe. Par exemple, les camarades de la FIOM n'avaient pas anticipé les conséquences en Italie. Or, 800 000 personnes supplémentaires sont passées sous le seuil de pauvreté, idem en Espagne...

**Xavier Pétrachi.** Il y a eu un blocage des camarades de l'interpro devant Airbus sans que le syndicat Airbus ait été informé. De telles initiatives sont malheureuses car comment est-ce pris par les salariés ? Il y a des initiatives chaque semaine, mais il est difficile de mobiliser dans la boîte au-delà d'un noyau dur. L'activisme ne remplace pas l'ancrage. Il faut donner de la consistance au mouvement, avoir des tracts explicatifs et poursuivre la solidarité financière. Il faut gérer le mouvement et l'après. La droite est déjà dans l'après-Hollande avec l'idée de repartir encore plus fort...

**Thomas Baudouin.** Chez PSA, on n'a pas mobilisé au-delà des militants. La mobilisation a été plus facile sur le nouvel accord de compétitivité qui prévoit plus de flexibilité et des temps de mobilité. Cela revient à permettre à la direction de décréter des temps de rattrapage du mercredi au samedi sans paiement d'heures supplémentaires. Pendant ce temps, le PDG double son salaire. La direction veut aussi saucissonner le groupe et vendre à des sous-traitants. Concernant la loi, il y a besoin de réaffirmer que la CGT est pour le retrait de la loi et pour négocier les propositions de la CGT. Concernant la votation citoyenne, il a

fallu expliquer à quoi elle sert. On constate aussi que des syndicats se sont investis sur des actions au détriment des explications à apporter dans les boîtes. Concernant les TPE, nous avons un double intérêt à les voir du fait de l'impact de la loi et des élections. En Belgique aussi, il y a de grandes mobilisations. Ne peut-on imaginer une mobilisation européenne ?

**Stéphane Lovisa.** Il y a le phénomène des grèves par délégation. Les salariés pensent qu'il faut gêner le Medef, mais ne font pas forcément le lien avec le fait d'agir dans la boîte. En ce qui concerne la solidarité il faut un message clair de collecte. Par ailleurs, c'est le moment de faire des campagnes d'adhésion. Sur l'hôpital Necker, il faut répondre. Une personnalité comme Axel Kahn l'a fait dans le bon sens.

**Frédéric Sanchez.** Il y a un communiqué de la confédération et de la fédération CGT Santé sur ce sujet. La LDH s'est aussi exprimée sur les dérives policières. Il faut bien mesurer l'état et le niveau de la lutte. Il y a trois mois, personne n'aurait imaginé que la CGT serait capable de créer ce rapport de forces et de se tourner vers d'autres organisations syndicales. La CFE-CGC s'exprime aussi maintenant différemment et c'est le résultat de notre travail. Ça s'effrite dans la CFDT, ils mettent la pression dans leur fédération des métaux. Or, il nous faut travailler en direction des autres. Comment créer les conditions d'élargir ? Il faut que les camarades du CEF travaillent avec les USTM et territoires, y compris avec l'interpro. Ce qui a été fait en Alsace sur les zones industrielles est possible ailleurs. Des liens sont aussi à créer avec les sous-traitants. On ne peut accepter la grève par procuration. Je suis choqué que des structures n'aient pas créé les conditions de monter à Paris. Une décision prise au CCN doit s'appliquer. Il n'est pas certain non plus que la situation nous fera automatiquement gagner des points dans les TPE. La CFDT n'est pas non plus absente de ce terrain dans la période. Il faut continuer à travailler notre argumentaire avec notre revendication d'une convention collective nationale. La CGT est toujours pour le retrait de la loi, mais porte aussi des propositions et demande la suspension du débat parlementaire. Il faut créer les conditions d'un nouveau temps fort. Une initiative européenne est prévue le 12 septembre. Philippe Martinez a redonné une impulsion à l'image de la CGT. Il faut être à l'offensive sur la syndicalisation. On peut ramener y compris des syndicats CFDT vers nous. Concernant la caisse de solidarité, il y en a une à la confédération, il faut faire passer le message, sachant que la fédération a aussi ouvert une caisse.

**Boris Plazzi.** Je salue la formidable manifestation parisienne du 14 juin contre l'acharnement gouvernemental. Il y a eu de nombreuses initiatives depuis trois mois. La CGT a distribué des tracts comme jamais. On n'a pas encore gagné le retrait de la loi, mais on a gagné la bataille des idées. Il n'est pas étonnant qu'une majorité de la population soutienne. Les réseaux sociaux ont aussi montré leur efficacité. Cependant, le niveau d'engagement des syndicats n'est pas homogène. Le CEF peut décider d'impulser des initiatives mais pas sans les syndicats dans les entreprises. Favorisons aussi les explications avec les AG de syndiqués et de syndicats. Sollicitons aussi la presse en territoire qui assurera une couverture plus honnête qu'au

niveau national. Concernant la syndicalisation, l'image de la CGT est bonne mais pas exploitée en termes d'adhésions. Travailler le renforcement, c'est aussi le moyen de sortir de l'activisme.

**Laurent Roussel.** Mesurons les difficultés du gouvernement et du patronat. Ils sont aux abois et déploient tous leurs moyens, cela en devient grotesque. On sent qu'ils craignent des réactions fortes en territoire. L'enjeu est fondamental car derrière c'est le modèle social, la Sécurité... C'est la CGT qui est visée. Nous avons gagné avec nos analyses sur la nocivité du texte. Les salariés ont de l'espoir mais on bute sur le fatalisme. Il faut donc poursuivre sur les explications, les distributions de tracts, les fiches. Dans le 71, nous avons eu aussi des initiatives locales car il n'y avait pas assez de bus pour monter à Paris. Des barages filtrants ont été organisés. La lutte est ancrée mais tous nos syndiqués ne sont pas encore dans la bataille.

**Jean-Jacques Desvignes.** Il faut mesurer le rapport de forces. Ce sont les travailleurs qui créent le rapport de force et on peut gagner. Il y a des militants investis et un travail considérable qui a été réalisé. Faisons partager l'espoir et affichons les solidarités internationales. On est dans l'histoire. Nous avons progressé sur la grève généralisée. Concernant la presse, nous avons aussi notre presse avec la NVO. Il y a aussi des vidéos qu'on peut partager. Faisons des campagnes d'adhésions. C'est un élément du rapport de forces. Il faut aussi faire la lumière sur les casseurs et la police.

**Daniel Pellet Robert.** Unite compte 700 000 adhérents et mène un combat pour une Europe sociale. Ils ont amené une motion votée à l'unanimité au congrès. Nous essayons de nous battre sur une perspective de travail contre l'austérité. Nos amis mènent un combat important car le Brexit entraînerait de nombreuses remises en cause pour les salariés. C'est aussi une porte ouverte à l'éclatement de nombreux pays d'Europe, la Belgique, l'Italie ...

**Ludovic Bouvier.** Nous sommes plus que jamais dans une lutte de classes et depuis trois mois, chaque semaine ça monte d'un cran. Aujourd'hui, on n'a pas le choix. Il faut gagner. Impulser plus en territoire, d'accord mais ça fait trois mois qu'on impulse en territoire. Ce qu'il faut avant tout, c'est impulser dans les groupes avec les DSC. PSA est en lutte sur l'accord de compétitivité et la loi El Khomri. Mulhouse et Valenciennes débrayent massivement. Nous avons des locomotives, il faut qu'elles tirent. Nous avons des actions communes avec la FGTB (Belgique). Dans le valenciennois, on a fait le choix de s'adresser aux travailleurs dans les boîtes parce qu'on n'est pas le syndicat des ronds-points. Il faut continuer de travailler avec les groupes, mais bien sûr ce n'est pas facile. Il y a eu un problème d'orientation pendant vingt ans et ça ne se rattrape pas en trois mois et demi.

**Vincent Labrousse.** Le 14 juin, il y a eu une mobilisation devant le Medef à Limoges. On a la volonté de continuer. Le tract fédéral est bien fait et il faut le diffuser. Il faut des outils pour pouvoir continuer à expliquer et des tracts simples qui touchent les citoyens. Il faut aussi que le CEF se préoccupe des zéro réglé. Concernant les TPE, on met en place des référents des USTM. C'est un enjeu pour la CGT.



**Frédéric Sanchez**  
secrétaire général de la FTM



## Enseignements du 51<sup>e</sup> congrès confédéral et lancement du 41<sup>e</sup> congrès de la FTM

L'expérience du 51<sup>e</sup> congrès confédéral est un point d'appui important dans la préparation du 41<sup>e</sup> congrès de notre fédération qui se tiendra du 20 au 24 novembre 2017 à Dijon.

**Le rapport d'ouverture a surpris** Il a planté le décor en proposant des pistes de réflexion et certains éléments de réponse, comme sur le syndicalisme rassemblé ou sur la nécessité de décider de formes d'action avec les salariés. Les formes d'action sur la Loi Travail en sont une illustration.

### **Le bilan d'activité de la CGT était très attendu**

Beaucoup de délégués avaient mandat pour intervenir notamment sur «l'affaire Lepaon». L'ambiance était tendue. De même, l'utilisation par la presse de l'affaire de l'affiche sur les violences policières et les huées des délégations du PS et de la CFDT n'a pas permis de destabiliser les débats. **Malgré une mise en route difficile**, le congrès a débouché sur des orientations politiques largement validées et une direction confédérale renouvelée et confirmée à plus de 95% en moyenne.

### **Le congrès s'est ouvert dans un contexte favorable**

Il n'y a pas eu de politique de l'autruche vis-à-vis des problèmes internes. Le mouvement social a trouvé un prolongement favorable. Le fait d'avoir favorisé la participation de délégués à leur 1<sup>er</sup> congrès a favorisé le débat et permis de sortir des guerres d'appareils et de spécialistes.

Le débat autour du bilan d'activité a permis, malgré les inquiétudes, de montrer nos atouts, ceux d'une CGT en prise directe avec le monde du travail qui affirme ses valeurs de masse et de classe. Mais aussi, nos difficultés qui ont affecté et meurtri

un nombre important de syndiqués. D'une manière générale tous ont considéré qu'il fallait tourner cette page pour se projeter vers l'avant. La prise de conscience des délégués et la qualité des débats ont permis de valider le bilan d'activité à 68,7%.

### **Un bilan financier qui donne confiance**

On a pu constater que les comptes de la CGT étaient transparents et à l'équilibre. Les nouvelles règles de procédures financières de la Confédération, le recrutement d'un directeur administratif et financier et le nombre de syndiqués en légère progression sont de nature à redonner confiance. **Le rapport financier a été validé à 72,9%**. Un nouvel administrateur a également été élu.

### **Notre démarche syndicale et notre rapport aux salariés**

**Les délégués ont confirmé la nécessité d'un syndicalisme d'adhérents**, de proximité avec les syndiqués et les salariés. Les délégués ont insisté sur le besoin de rééquilibrer le temps passé auprès des salariés et le temps, trop important, réservé à l'institutionnel. La question du renforcement reste la priorité. La question de la structuration de la CGT, à partir des nouvelles régions, a soulevé des interrogations. Ce débat est à prolonger peut être lors de notre 41<sup>e</sup> congrès. Les débats ont permis de lever des inquiétudes, mais il faudra rapidement l'aborder pour être en phase avec les nouvelles réalités.

### **Construction des luttes**

Les délégués ont rappelé, de manière assez unanime, le besoin d'une CGT qui se tourne vers l'ensemble des salariés quels que soient la catégorie et le type d'entreprise. Besoin d'investir les « déserts syndicaux ». Les débats ont insisté sur la nécessité de

construire la revendication avec les salariés, mener la bataille des idées à partir de nos argumentaires et de nos repères revendicatifs, gagner l'ancrage à l'entreprise en faisant le lien entre le général et le terrain. Enfin, les délégués sont revenus très fortement sur le besoin d'informer et de consulter les syndiqués pour qu'ils soient, en permanence, en mesure de décider du mode d'action. C'est la notion de syndiqués acteurs et décideurs.

### **Notre rapport avec les autres organisations syndicales, les politiques et le monde associatif**

La question du syndicalisme rassemblé a fait l'objet d'un débat contradictoire important. On peut retenir que la CGT veut rassembler largement le mouvement syndical, sans a priori mais également sans exclusivité. Par exemple sur la loi El Khomri, la CGT a proposé de travailler avec l'ensemble des organisations syndicales pour finalement avancer avec toutes celles qui l'ont souhaité et sur la base du retrait de la loi. Les délégués ont confirmé cette orientation et la volonté de peser sur les choix politiques en entretenant des relations avec les partis politiques, mais en gardant notre indépendance et notre neutralité structurelle et organisationnelle.

### **Place de la CGT dans le syndicalisme mondial et européen**

Les congressistes ont validé la volonté de la CGT de lutter contre toutes formes d'opposition des travailleurs, à l'échelle de l'Europe et du monde. Il est nécessaire de poursuivre les rencontres avec les organisations syndicales mondiales pour tisser des liens, construire des initiatives communes, développer des luttes et se battre pour une égalité de traitement, notamment en direction des salariés

détachés, les migrants, les travailleurs sans-papiers. Beaucoup ont insisté sur les besoins de mieux faire connaître et rendre plus visible notre activité Europe-Inter. Cette partie a été marquée avec l'accueil du syndicat UCA (Etats-Unis) en collaboration avec la Fédération du Commerce autour des conditions de travail chez Mac Donald et du syndicat CDU (Sénégal) en collaboration avec la FAPT-CGT autour du groupe Orange.

### Démocratie interne

Les délégués ont convenu que la démocratie interne devait rester un enjeu fondamental. La presse CGT est indispensable dans la bataille des idées. Les délégués sont revenus sur la nécessité de promouvoir de partout l'égalité, notamment femme-homme, en particulier au sein des différentes structures de la CGT. Enfin, ils ont confirmé le besoin de mieux articuler le travail entre professions et structures interprofessionnelles et surtout permettre aux syndiqués d'appliquer les règles décidées collectivement à l'intérieur du syndicat, ce qui nous renvoie, une fois de plus, à la notion de syndiqués acteurs et décideurs.

### Au sujet de la délégation de la métallurgie au congrès

Elle a joué un rôle important dans le déroulement du 51<sup>e</sup> congrès. Notamment à partir des différentes interventions des délégués métaux et le sens des responsabilités des camarades au moment de voter. Tous regrettent de n'avoir pas pu parler d'avantage, mais pour ceux qui ont pu le faire, chaque intervention a été en lien direct avec leur expérience. Le vote des délégués métaux a tenu compte à la fois des réunions préparatoires dans leur territoire avec les syndicats, et de l'évolution des débats du congrès. Tous n'ont pas été homogènes, certains ont exprimé des désaccords, mais ont validé majoritairement l'ensemble des sujets débattus lors du congrès. Ce qui aujourd'hui permet à la commission exécutive confédérale d'avoir les coudées franches et travailler en confiance pour l'avenir.

### Notre 41<sup>e</sup> congrès fédéral

Dès septembre nous entrons dans la phase active de sa préparation. Nous devons définir collectivement les thèmes à débattre et la mise en oeuvre d'un plan de travail comptant

notamment un plan de visites d'au moins 1000 syndicats et l'objectif fixé, lors du dernier Conseil National, d'atteindre les 70 000 adhérents à l'ouverture du congrès. La période actuelle est propice au renforcement. Ce plan de visites des syndicats doit être une priorité pour l'ensemble des dirigeants du CEF. C'est pourquoi, je propose au secteur Vie syndicale de la Fédération et à l'animation des territoires de travailler sur une répartition géographique afin de permettre aux 69 membres du CEF d'être acteurs de cette préparation ambitieuse. Lorsqu'on se déplace dans certains syndicats des camarades disent que c'est la première fois qu'ils ont l'occasion de discuter avec un dirigeant. C'est une anomalie qu'il nous faut réparer

### Il est proposé de retenir quatre thèmes

1. Un thème autour de notre projet de convention collective en lien avec des négociations dans la branche.
2. Industrie « usine du futur » qui pourrait intégrer les questions d'organisation du travail.
3. La formation qui pourrait faire le lien avec les enjeux autour de la jeunesse et la politique des cadres.
4. Enjeux territoriaux : Quelle structuration territoriale pour répondre au plus près des préoccupations des salariés ?

Il nous faudra prendre en compte les dimensions européenne et internationale et réfléchir à quelles initiatives nous pouvons construire avec nos homologues internationaux durant le congrès.

Concernant la construction de la future direction fédérale (CEF, BF et

secrétariat) Actuellement la CEF est composée de 69 camarades dont 18 femmes et 51 hommes. Le BF compte 19 camarades dont 6 femmes, 13 hommes, le secrétariat fédéral est composé de quatre hommes et une coordinatrice fédérale, enfin la CFC compte cinq personnes dont trois hommes et deux femmes. Nous allons renouveler entre 25% et 40% de la direction fédérale. D'ici décembre, une rencontre avec l'ensemble des camarades aura lieu pour connaître leur intention et donner notre point de vue. Il faudra être plus volontariste sur le nombre de femmes et de jeunes. C'est un problème de ne pas avoir de moins de 35 ans au BF. Est-ce qu'on reste à un CEF de 69 membres ? On doit travailler la mutualisation des moyens pour favoriser la diversité - représentation territoriale. Il faut une réflexion sur le rôle et la place du dirigeant fédéral, son implication dans les collectifs, sa présence politique. Nous devons aussi être volontaristes sur la formation syndicale. Quatre camarades au secrétariat, c'est peu. Il faut réfléchir à un secrétaire général adjoint, faire monter une femme au secrétariat. Tous les secteurs fédéraux doivent être représentés au secrétariat. Nous devons aussi avoir une réflexion sur l'implication de nos conseillers fédéraux dont l'expérience est très positive ; redéfinir le rôle du politique et du conseiller. La réflexion sur la direction fédérale doit se faire en lien avec l'animation de nos territoires et USTM pour une fédération plus en phase avec le salariat. Enfin, il faut renforcer certaines activités comme le juridique et l'économique.



**Ludovic Bouvier.** J'ai assisté au 50<sup>e</sup> et 51<sup>e</sup> congrès. Le rapport a montré une volonté de rupture. J'espère qu'il pourra aller plus loin. Je déplore l'orientation précédente, par exemple sur le syndicalisme rassemblé, il ne faut pas baisser le niveau de nos revendications pour aller vers les autres. Je regrette aussi qu'on n'ait pas invité les syndicats de Cuba. Concernant le 41<sup>e</sup> congrès et les visites de syndicat, on fera le nécessaire. Sur les 69 membres du CEF, il ne faut pas baisser le nombre. Pour ce qui est du renforcement du secrétariat d'accord mais il faut des camarades efficaces, et il ne s'agit pas de mettre un homme pour un homme ou une femme pour une femme.

**Eric Robillot.** Plutôt que de parler de l'usine du futur, il serait plus pertinent de parler de la transformation numérique du travail. Les technologies changent nos conditions de travail. Je propose quelque chose de plus large avec l'UGICT, des sociologues, que l'on intervienne sur la réduction du temps de travail.

**Jean-Luc Chevet.** Je suis un jeune retraité et c'était mon premier congrès. J'ai apprécié l'intervention des Fralib. Il se félicite de la place des retraités qui comptent désormais pour une voix et regrette les difficultés d'organisation en amont. Concernant les structures, il faut se poser la question du nombre car on a trop de mandats...

**Amar Laadra.** Nous avons eu un congrès dynamique avec une bonne délégation. L'une des clés est l'implication des syndiqués en amont. Nous avons besoin de faire le lien avec les résolutions du congrès difficiles à mettre en œuvre. Par exemple sur le syndicalisme d'adhérents, il faut des objectifs de syndicalisation par territoire et groupe. On a besoin de rendre plus efficaces les outils comme nos USTM et les DSC. Concernant PSA Mulhouse, c'est effectivement une locomotive dans le département...

**Arnaud Bergeron.** J'ai apprécié mon 1<sup>er</sup> congrès et participé à la commission des amendements. Les deux premiers jours ont été difficiles, mais au final ça a été constructif. Concernant la préparation du 41<sup>e</sup> congrès, il serait bien de faire le lien avec les collectifs fédéraux.

**Pierre Norrito.** C'était pour moi aussi un premier congrès. Il a été bien organisé. Concernant les débats notre délégation a joué un rôle important. Heureusement que dans notre fédération on se respecte. Ce n'est pas le cas partout. J'ai apprécié l'intervention des camarades des Etats-Unis et leur enthousiasme d'être présents au congrès de la CGT. Je garde en mémoire, sur ce débat : «si vous l'acceptez, nous sommes votre futur».

**Xavier Pétrachi.** J'ai lu des comptes-rendus et constaté des problèmes sur les co-mandements. Il a fallu que la Fédération intervienne pour dire que c'étaient les syndicats qui validaient. Il a manqué de la jeunesse. Concernant les structures, on en a beaucoup et il faut les faire évoluer (exemple, l'UFICT). Il y a aussi la façon d'organiser les congrès. Sur l'Europe-Inter, c'est différent de les présenter pendant le congrès ou lors d'une soirée. Il regrette l'absence de débat sur l'industrie.

**Stéphane Lovisa** a rappelé l'importance d'un congrès et de la définition des orientations. Ca a été aussi pour Philippe Martinez l'occasion d'être légitimé. Il faut poursuivre nos efforts pour intégrer des femmes dans nos instances. Enfin, nous avons besoin de traiter les questions des salariés spécifiques.

**Claude Francal.** Dans la préparation du congrès, il y a eu des difficultés sur le mandatement. Je déplore aussi le manque de jeunes et de femmes et je suis revenu frustré sur la tenue des débats...

**Nicole Camblan.** J'étais fière de notre délégation. Les femmes n'étaient pas suffisamment nombreuses, mais leurs interventions étaient de qualité. On voit qu'il a manqué de la formation syndicale qui doit être une priorité. La formation de base devrait être automatique.

**Michel Ducret** se félicite de l'initiative du jour. Sur le 41<sup>e</sup> congrès, les visites de syndicat sont incontournables. A noter par ailleurs que l'hôpital des Bluets est actuellement en danger.

**Sylvain Werner.** Pour le congrès, il faut privilégier les camarades qui parlent au nom de leur syndicat. On doit aussi travailler la question des 32 h. Il faut faire monter des jeunes avec une formation pour se préparer. Prenons soin de ne pas trop charger les camarades.

**Jérôme Lettry.** Nous sommes disponibles pour une activité jeunesse en territoires, mais en retour je n'ai aucune demande.

**Solange Caqueux** regrette de ne pas avoir eu les documents à temps, mais a apprécié le travail et la fraternité de la délégation. Le rapport de la CFC et l'arrivée du DAF rassurent sur la situation financière. J'attends toutefois la version 2 du Cogétrise. Je partage l'idée de se connecter à la base.

**Francis Kniewallner.** Ce congrès – mon premier – m'a permis d'échanger avec des camarades d'autres fédérations. Traiter dans le même thème les rapports au politique et à l'associatif m'a gêné car c'est de nature différente. J'ai apprécié les témoignages, tels Fralib ou l'inspecteur du travail. Je regrette de ne pas avoir assisté à d'autres congrès avant parce qu'on n'est plus pareil après...

## Synthèse de la journée

**Denis Leblanc.** Nous avons besoin de gagner le retrait de la loi travail mais le combat est difficile. Nous sommes sur une lutte d'une ampleur qu'on n'imaginait pas il y a six mois. Le combat ne s'arrêtera pas, même si la loi est votée. Il faut réfléchir à un nouveau temps fort pour la rentrée. Il faut poursuivre sur la solidarité financière. Une note sur la question a été faite qu'on peut envoyer aux syndicats.

Concernant le congrès confédéral, nous avons eu une bonne délégation. La dynamique enclenchée va aider dans la préparation de notre congrès. Frédéric a donné les thèmes du 41<sup>e</sup> Congrès. Il faut être attentifs aux enjeux de la jeunesse et des femmes. De nombreux départs à la retraite vont obliger à un fort renouvellement. Notre objectif d'ici le 41<sup>e</sup> Congrès est de 1000 visites de syndicats. Essayons d'aller là où c'est le plus difficile, dans les petits syndicats.